



# ENTREPRISES

## Droits de douane : l'industrie craint un accord inéquitable

### COMMERCE

**Le ministre de l'Industrie Marc Ferracci réunit ce mardi les différentes filières françaises pour trouver un consensus autour de positions plus dures avec Washington.**

**Matthieu Quiret**  
avec **Philippe Bertrand**

Dans l'adversité, mieux vaut se serrer les coudes. Le ministre de l'Industrie Marc Ferracci réunit ce mardi toutes les grandes filières du pays pour raffermir les positions du clan français dans la dernière ligne droite des négociations fiscales avec Trump. Un tour de force face à des positions encore très variables entre l'aéronautique, le luxe, l'électronique, les biens d'équipements, etc.

« Nous avons réuni la conférence nationale de l'industrie (CNI) début avril lorsque les entreprises étaient interloquées par les annonces de droits de douane du président américain mais cette fois la situation est très différente, nous sommes presque à la fin de la trêve des 90 jours et l'Europe est allée de bonne foi au bout des négociations sans résultats » explique le cabinet de Marc Ferracci. Ce dernier pense pouvoir dégager un consensus pour exiger de Bruxelles un changement de méthode de négociation et jouer le rapport de force.

Le changement de ton n'est pas

pour déplaire à Alexandre Saubot, le président de France Industrie. S'il reste comme ses adhérents un fervent adepte des marchés sans barrières, il craint la perspective d'un accord inéquitable. Comme d'autres patrons de fédération, il estime en effet que Bruxelles doit hausser le ton, constatant que les Chinois ont su, eux, se faire respecter.

Mais pour brandir la menace de droits de douane réciproques, c'est un travail de dentelle d'une grande complexité qui attend les pouvoirs publics. Certains secteurs se sentent peu concernés par ces négociations comme l'automobile française. Dans son avertissement publié lundi Stellantis a certes enregistré 300 millions d'euros d'effets liés à la guerre commerciale mais ils découlent des droits de douane imposés par Washington au Mexique et au Canada où se situent les chaînes d'approvisionnement automobile. Même constat dans l'industrie ferroviaire qui place peu de matériel aux Etats-Unis. D'autres filières capables de satisfaire la demande

européenne sans les Américains assument d'être prêtes à imposer bêtement des droits réciproques XXL aux Américains. C'est le cas par exemple de la filière des matériels pour le BTP.

Autre cas de figure à l'autre bout du spectre, celui des entreprises du luxe et de la beauté tétanisées à l'idée d'un affrontement tant leur exposition au marché américain est forte. La Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA) craint d'être touchée par ricochet puisque la cosmétique américaine figure sur la première liste des mesures de rétorsion établie par Bruxelles, celle sur laquelle figurent aussi l'acier et l'aluminium.

L'aéronautique européenne, soutenue par ses partenaires américains continue aussi de défendre le statu quo avec un maintien de l'accord de 1975, tant la réorganisation des chaînes de valeur serait profonde en cas de passage à 30 % de taxes.

Entre ces deux extrémités, figurent bien de nuances. La dentelle



doit parfois même s'observer à la maille de l'entreprise, comme l'explique Benoit Lavigne, délégué général de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (Fieec). Ces fournisseurs de l'industrie dirigent 8 % de leurs exportations vers les Etats-Unis. « *C'est un casse-tête pour nos entreprises de mesurer l'impact de ces droits car ce n'est pas seulement le taux américain qui compte, c'est la différence avec les taux qu'ont obtenus les pays où se situent leurs principaux concurrents sur le marché américain* » Benoit Lavigne. Certains fournisseurs peuvent même y gagner s'ils n'ont pas de rival américain mais des concurrents vietnamiens deux fois plus taxés.

### Détournement

D'autant que dans leurs calculs, les entreprises doivent aussi prendre en compte l'impact sur la consommation de leurs produits que l'inflation risque de créer. Pour corser le

tout, les filières industrielles craignent au moins autant l'effet de détournement vers les marchés européens des produits asiatiques touchés par des droits de douane rétroactifs.

La Fieec pointe un dernier risque : que Washington obtienne contre un maintien des droits à 10 % des assouplissements réglementaires de Bruxelles, en particulier sur les législations vertes, cible de Trump mais que le Parlement européen soit incapable de voter ces aménagements, entraînant un nouveau blocage.

A Bercy, on redoute enfin qu'un accord inéquitable sape la foi européenne des entreprises. Marc Ferracci ne devrait pas avoir trop de mal à décrocher un appel à plus de fermeté des négociateurs européens.

Mais c'est peut-être à Bruxelles que le patronat est le plus unanime à entrevoir une porte de sortie la plus facile à enfoncer. Une tribune cosignée par 62 dirigeants

d'entreprises cosmétiques publiée ce mardi sur LesEchos.fr réclame un nouveau mouvement de dérégulation européen pour récupérer des marges de manœuvre. Dans le viseur notamment du lobby : l'interdiction prochaine « *d'ingrédients essentiels qui sont sans danger d'utilisation en cosmétique, tels que le fluor, l'éthanol ou l'héliotropine* ». ■

**La Fieec pointe un dernier risque : que Washington obtienne contre un maintien des droits à 10 % des assouplissements réglementaires de Bruxelles.**



A Bercy, on redoute qu'un accord inéquitable sape la foi européenne des entreprises. Photo Shutterstock

